



Conseils juridiques sur disparition d'un mari regugiee en france

Par **sunshine**, le **10/06/2008** à **17:06**

Je remercie a toute conseil que vous pourriez me donner.

Depuis longtemps je vis avec un mariage qui peu de temps apres ce mariage en France, je me suis rendue compte etait surement fausse.

Mon compagnon Nigerien cherchait status de refuge en France mais je croyais quand meme que le mariage etait pour d'autres raisons. Maintenant je suis suppose penser que c'etait que pour cela.

Peu de temps apres le mariage et aussi apres le refus de status de refuge, il est disparu. Je suis alle a son travail et me suis rendu compte que le nom qu'il utilisait pour le travail et le nom pour le mariage n'etaient pas les memes.

Depuis longtemps et sans nouvelles de sa part (presque dix ans), j'ai mis l'affaire a cote sachant qu'il fallait faire quelque chose mais ne sachant pas par ou commencer.

Ce qui me semble le plus difficile c'est que l'identite de la personne sur mon certificate de mariage n'existe meme pas. ceci, j'en suis sure maintenant.

Pourriez-vous me conseiller des demarches a faire? Merci.

Par **Jurigaby**, le **10/06/2008** à **17:31**

Bonjour.

Je pense que vous devriez faire une déclaration d'absence au TGI mais s'agissant d'une affaire un peu complexe, je vous conseille de prendre rendez vous avec un avocat à la maison de la justice et du droit de votre ville, c'est gratuit.

Par **sunshine**, le **10/06/2008** à **19:24**

Merci,

Est-ce qu'il aura possibilte de faire ces demarches a partir de l'Angleterre ou je suis actuellement?

Aussi etant donne que mon cas soit d'un mariage blanc, pourrais-je le faire annuler? En plus que la personne sur mes documents n'existe peut etre meme pas. Comment verifier ceci et quelles sont des risques en effet pour moi?

Merci bien pur les conseils, j'apprecie enormement.

Cordialement